



PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires

CATALOGUE DES FINANCEMENTS

Edition
2023-10

an
ct petites villes
de demain



Version	Date	Désignation	
X.00	28/01/2022	Recueil des données - Projet de catalogue des financements	DDT 52/SHC/BH C.P.
X.01	01/02/2022	Création de la maquette du catalogue des financements (Adobe Indesign)	DDT 52 - Com' L.F.
X.02	08/02/2022	Mise à disposition du livrable avant validation préfecture	DDT 52 - Com' L.F.
2022-02	28/02/2022	Publication de la première édition	DDT 52 - Com' L.F.
2022-04	25/04/2022	Mise à jour de contacts	DDT 52/SHC/BH C.P.
2022-08	25/08/2022	Mise à jour contacts et aides	DDT 52/SHC/BH C.P.
2023-03	28/02/2023	Mise à jour «2023» des contacts et des aides	DDT 52/SHC/BH C.P.
2023-09	04/09/2023	Mise à jour de la maquette sur la base des nouveaux logos	DDT 52 - Com' L.F.
	09/09/2023	Mise à jour des contacts et des aides -	DDT 52/MAT C.P.
2023-10	12/10/2023	Actualisation contacts et aides	DDT 52/MAT C.P.

Sommaire

<i>Sommaire</i>	3
<i>Financements publics</i>	4
<i>DETR</i>	4
<i>Fonds vert</i>	4
<i>Habitat en centre-bourg</i>	5
<i>Développement économique et commercial</i>	6
<i>Accessibilité, mobilité et connexions</i>	7
<i>Mise en valeur urbaine, espace public et patrimoine</i>	8
<i>Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs</i>	10
<i>Ingénierie</i>	11
<i>Financements privés et participatifs</i>	13
<i>Financement privé</i>	13
<i>Financement participatif</i>	13

Pour une vision générale des aides disponibles, le lien suivant :
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



<https://petitesvillesdedemain.aides-territoires.beta.gouv.fr/>

Un espace collaboratif est à la disposition des chefs de projet et des partenaires sur simple clic : [RESANA](#)
Un droit d'accès individuel peut être ouvert aux élus sur [simple demande](#).



Financements publics

Aux termes du III de l'article L. 1110-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la participation minimale d'une collectivité territoriale métropolitaine, maître d'ouvrage d'une opération d'investissement sera de 20 % du montant total des financements apportés par des personnes publiques.

Une demande de subvention ou d'aide publique se prépare minutieusement, il est donc très important de définir ses besoins avant de décider de la mise en œuvre d'un projet.

Il est recommandé de faire plusieurs demandes de devis afin de négocier les tarifs. L'importance de la capacité de financement de la collectivité est primordiale.

Lorsque le montant total de l'opération est déterminé, alors le plan de financement peut être élaboré et joint à la demande d'aide publique.

DETR

Extrait de l'appel à projets 2023 - 2024

Avec le déploiement des Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) et des Petites Villes de Demain (PVD), une attention particulière sera portée aux projets s'inscrivant en bonne cohérence et en synchronisation avec ces dispositifs. Une majoration de la subvention DETR peut être envisagée à hauteur de 10 %.

Sur l'ensemble des opérations sur les périmètres des bourgs centres «PVD» pour lesquelles les actions sont validées dans les Conventions de Revitalisation du Territoire (ORT), une bonification des taux à hauteur de 10 % sera appliquée.

La DETR est cumulable avec les aides de la DRAC pour les monuments historiques, qu'ils soient inscrits ou classés.

- *Dépôt des dossiers avant le 1er mars 2024.*
- *Taux de subvention maximum : 60 %*
- *Montant de subvention minimum : 1 000 €*

Fonds vert

Pour vos projets 2024, un seul clic : [Fonds vert](#)

Performance environnementale

- Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
- Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets
- Renouvellement de l'éclairage public
- ...

Adaptation des territoires au changement climatique

- Prévention des inondations
- Adaptation aux risques émergents en montagne
- Prévention des risques cycloniques
- Prévention des risques d'incendies de forêts
- Adaptation au recul du trait de côte
- Renaturation des villes
- ...

Amélioration du cadre de vie

- Appui à la mise en place des ZFE-m
- Recyclage des friches
- Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030
- Soutien au développement du covoiturage
- ...

La DETR est cumulable avec le Fonds Vert sous réserve de subventionner des postes de dépenses différents

• Agence nationale de l'habitat (ANAH)

Engager la rénovation énergétique des bâtiments et contribuer à la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Votre interlocuteur :

La délégation locale de l'ANAH

Tél. 03 25 30 79 90

Mél. ddt-anah@haute-marne.gouv.fr

• Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

- 40 % pour la mise aux normes et la sécurisation des bâtiments et équipements publics
- 60 % pour toute opération de financement entrant dans la reconquête du bâti existant dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Dépôt des dossiers via la plateforme <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subventions-2022>

Vos interlocuteurs :

• Arrondissement de CHAUMONT

- vacant -

Tél. 03 25 30 52 54

Mél. pref-bfl@haute-marne.gouv.fr

• Arrondissement de LANGRES

Michael PETITJEAN

Tél. 03 25 87 93 40

Mél. michael.petitjean@haute-marne.gouv.fr

• Arrondissement de SAINT-DIZIER

Caroline FLOTTAT

Tél. 03 25 56 94 53

Mél. caroline.flottat@haute-marne.gouv.fr

L'État accompagne les
collectivités territoriales dans
leurs projets d'investissement



• Recyclage foncier du Fonds Vert

Recycler une friche urbaine, commerciale, industrielle et plus généralement du foncier déjà artificialisé (acquisition, dépollution, démolition, restructuration lourde ...).

Votre interlocutrice :

Jeanne COURAUD

Tél. 03 25 30 79 78

Mél. ddt-friches@haute-marne.gouv.fr

• Banque des Territoires

Offre de prêt pour études et travaux.

Votre interlocuteur :

Nassim BARA

Tél. 03 83 39 32 29

Mél nassim.bara@caissedesdepots.fr

• Fondation du patrimoine

Pour des travaux extérieurs de restauration validés par l'Architecte des Bâtiments de France, défiscalisation 50 %, ou 100 % si subvention publique de 20%.

Votre interlocuteur :

Anthony KOENIG

Tél. 06 10 89 03 72

Mél. antonykoenig@hotmail.fr



Appel à projets

Fonds de recyclage des friches et du foncier artificialisé en région Grand Est



FONDATION



DU PATRIMOINE



- **Conseil départemental de la Haute-Marne**

Fonds des monuments historiques classés ou inscrits (FMHCI), de 20 à 25 % pour 5 % du Fonds d'aménagement local (FAL)

Votre interlocuteur :

Direction de l'aménagement du territoire

Service aides et partenariats avec les collectivités

Centre administratif départemental Cours Marcel Baron 52000 CHAUMONT

Tél. 03 25 32 86 16

Mél. dat.communes@haute-marne.fr

Plateforme eSubventions : <https://e-subventions.haute-marne.fr/Extranet>



- **Groupement d'intérêt public Haute-Marne (GIP Haute-Marne)**

- 25 % pour soutenir les économies d'énergie pour les collectivités territoriales afin de faire de la Haute-Marne un territoire pilote et exemplaire en matière de consommation publique de l'énergie dans le bâti et dans l'éclairage public de haute performance. En partenariat avec EDF

- 35 % pour les bâtiments communaux

La dépense sera éligible en fonction de la localisation de la collectivité.

Votre interlocuteur

Eric LAFON

Tél. 03 25 32 88 69

Mél. contact@gip-haute-marne.fr pour demander des renseignements

Adresser un courrier d'intention et la demande de subvention par courrier au président,
1 rue du Commandant Huguency à Chaumont



GIP HAUTE-MARNE

- **Région Grand Est : Lutte contre la vacance et les logements énergivores**

Le montant des aides sera calculé en fonction du potentiel fiscal et de l'effort fiscal de la collectivité

Vos interlocuteurs :

- Pour Joinville et St-Dizier :

Gaëlle QUENETTE

Tél. 03 87 33 67 29

Mél. gaelle.quenette@grandest.fr

- Pour le reste du département :

Adeline HENRY

Tél. 03 26 70 89 51

Mél. adeline.henry@grandest.fr

Portail des demandes d'aides : <https://messervices.grandest.fr/>



Développement économique et commercial

- **Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**

- 30 % pour le soutien au commerce local, FNADT

Dépôt des dossiers via la plateforme :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subventions-2023>

Vos interlocuteurs :

- Arrondissement de CHAUMONT

- vacant -

Tél. 03 25 30 52 54

Mél. pref-bfl@haute-marne.gouv.fr

+ 10% pour les projets
PVD ou PTRTE

- Arrondissement de LANGRES
Michael PETITJEAN
Tél. 03 25 87 93 40
Mél. michael.petitjean@haute-marne.gouv.fr

- Arrondissement de SAINT-DIZIER
Caroline FLOTTAT
Tél. 03 25 56 94 53
Mél. caroline.flottat@haute-marne.gouv.fr

- **Banque des Territoires**

Votre interlocuteur :
Nassim BARA
Tél. 03 83 39 32 29
Mél nassim.bara@caissedesdepots.fr



- **Chambre d'agriculture**

Accompagnement et conseil pour favoriser l'émergence de circuits courts, lutte contre le gaspillage et PAT (Projet Alimentaire Territorial)

Vos interlocutrices et référentes collectivités à la chambre d'agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne :

- Territoire «Entre Der et Hauts Pays» – Joinville
Rachelle GOBILLOT
Tél. 06 22 05 78 94
Mél. rgobillot@haute-marne.chambragri.fr
- Territoire «Du Barrois au Bassigny» – Chaumont
Gratienne EDME-CONIL
Tél. 06 46 42 79 22
Mél. gconil@haute-marne.chambragri.fr
- Territoire «Entre Montagne et Bassigny» – Langres
Alix PRODHON
Tél. 06 30 29 55 45
Mél. aprodhon@haute-marne.chambragri.fr



- **Programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale)**

Les fonds LEADER peuvent financer des projets innovants dans les secteurs des services, du tourisme, du marketing territorial, du patrimoine, de l'innovation, du développement économique...

Sont éligibles les porteurs privés et publics.

Pour bénéficier d'un financement, vos interlocuteurs :

- Pays de Chaumont
Elodie JUILLET
Tél. 06 48 14 14 35
Mél. elodie.juillet@pays-chaumont.com
- Syndicat Mixte du Nord Haute-Marne
Aurélie HOUDINET
Tél. 03 25 55 28 23
Mél. leader@syndicatnord52.fr



Accessibilité, mobilité et connexions



• Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

- 25 % pour les projets environnementaux et mobilité

Dépôt des dossiers via la plateforme

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subventions-2023>

Vos interlocuteurs :

- Arrondissement de CHAUMONT

- vacant -

Tél. 03 25 30 52 54

Mél. pref-bfl@haute-marne.gouv.fr

- Arrondissement de LANGRES

Michael PETITJEAN

Tél. 03 25 87 93 40

Mél. michael.petitjean@haute-marne.gouv.fr

- Arrondissement de SAINT-DIZIER

Caroline FLOTTAT

Tél. 03 25 56 94 53

Mél. caroline.flottat@haute-marne.gouv.fr

- Ministère de la Transition écologique (MTE) pour développer le recours au vélo et aux transports en commun et à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL - demande sur démarches simplifiées comme pour la DETR)

Votre contact en préfecture de la Haute-Marne

Mél. pref-bfl@haute-marne.gouv.fr

- GIP Haute-Marne

- 30% maximum pour les IRVE
(implantation des Infrastructures de recharge de véhicules électriques)

Votre interlocuteur :

Eric LAFON

Tél. 03 25 32 88 69

Mél. contact@gip-haute-marne.fr pour demander des renseignements

Adresser un courrier d'intention et la demande de subvention par courrier au président,
1 rue du Commandant Hugueny à Chaumont

- Fonds mobilité actives

- jusqu'à 50% d'aide pour des aménagements cyclables de plus de 1 Million €.

Le fonds mobilités actives est pérennisé pour la période 2023-2027 à hauteur de 250 millions d'euros par an. Dépôt des demandes de juin à septembre.

+ 10% pour les projets
PVD ou PTRTE



Mise en valeur urbaine, espace public et patrimoine

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

- 25 % pour les travaux d'amélioration des lieux publics et la restauration du patrimoine

Dépôt des dossiers via la plateforme

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subventions-2023>

Vos interlocuteurs :

- Arrondissement de CHAUMONT

- vacant -

Tél. 03 25 30 52 54

Mél. pref-bfl@haute-marne.gouv.fr

+ 10% pour les projets
PVD ou PTRTE



- Arrondissement de LANGRES
Michael PETITJEAN
Tél. 03 25 87 93 40
Mél. michael.petitjean@haute-marne.gouv.fr



- Arrondissement de SAINT-DIZIER
Caroline FLOTTAT
Tél. 03 25 56 94 53
Mél. caroline.flottat@haute-marne.gouv.fr

- **Conseil départemental de la Haute-Marne**

- 30 % du FAL (fonds d'aménagement local)
- Aménagement d'espaces publics urbains et paysager
- Réhabilitation ou mise aux normes de monuments non classés et non inscrits et de leurs abords immédiats, y compris le patrimoine rural non protégé



Votre interlocuteur :

Direction de l'aménagement du territoire

Service aides et partenariats avec les collectivités

Centre administratif départemental Cours Marcel Baron 52000 CHAUMONT

<https://haute-marne.fr/guide-des-aides>

Tél. 03 25 32 86 16

Mél. dat.communes@haute-marne.fr

Plateforme e-subventions : <https://e-subventions.haute-marne.fr/Extranet>

- **Fondation du patrimoine**

Votre interlocuteur

Anthony KOENIG

Tél. 06 10 89 03 72

Mél. antonykoenig@hotmail.fr



- **Région Grand Est**

Soutien au patrimoine classé ou inscrit

- 30 % pour les communes de moins de 6 000 habitants

Toute demande doit faire l'objet d'une lettre d'intention adressée au Président de la Région et se déroule de manière dématérialisée

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-patrimoine-protége/>

- **Région Grand Est**

Aménagements d'espaces publics structurants situés dans le périmètre prioritaire

Le montant des aides sera calculé en fonction du potentiel fiscal et de l'effort fiscal de la collectivité

- pour les communes inscrites en centralité rurale, une enveloppe de 600 000 €
- pour les communes inscrites en centralité urbaine, une enveloppe de 1 000 000 €

Vos interlocuteurs :

- Pour Joinville et St-Dizier :

Gaëlle QUENETTE

Tél. 03 87 33 67 29

Mél. gaelle.quenette@grandest.fr

- Pour le reste du département :

Adeline HENRY

Tél. 03 26 70 89 51

Mél. adeline.henry@grandest.fr

Portail des demandes d'aides : <https://messervices.grandest.fr/>





Vos interlocuteurs au sein des Agences de l'eau
(chargés d'interventions qui sont en lien avec les collectivités)

- Rhin Meuse

Dominique RABY
Tél. 03 87 34 47 62
Mél. dominique.raby@eau-rhin-meuse.fr
<https://www.eau-rhin-meuse.fr>



- Seine Normandie

Baptiste QUESNE
Tél. 03 26 66 59 94
Mél. quesne.baptiste@aesn.fr
Nicolas RASSEL - Chargé d'opérations
Tél. 03 26 66 57 63 / 06 61 16 71 65
Mél. rassel.nicolas@aesn.fr
<https://www.eau-seine-normandie.fr>



- Rhône Méditerranée Corse

Laure GRANDI
Tél. 04 26 22 31 87
Mél. laure.grandi@eurmc.fr
Kevin BAVERAL
Tél. 04 26 22 31 79
Mél. kevin.baverel@eurmc.fr
<https://www.eaurmc.fr>



Reconquête de la qualité et de la quantité de l'eau

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

- 40 % - pour les travaux de reconquête de la qualité et de la quantité de l'eau.

Dépôt des dossiers via la plateforme
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subventions-2023>

+ 10% pour les projets
PVD ou PTRTE

Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

- 40 % - Maintien des services
- Dépôt des dossiers via la plateforme
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subventions-2022>

Vos interlocuteurs :

- Arrondissement de CHAUMONT
- vacant -
Tél. 03 25 30 52 54
Mél. pref-bfl@haute-marne.gouv.fr



- Arrondissement de LANGRES
Michael PETITJEAN
Tél. 03 25 87 93 40
Mél. michael.petitjean@haute-marne.gouv.fr

- Arrondissement de SAINT-DIZIER
Caroline FLOTTAT
Tél. 03 25 56 94 53
Mél. caroline.flottat@haute-marne.gouv.fr

- **Conseil départemental**

- 30 % du FAL (fonds d'aménagement local)
- Équipements sportifs non structurants et de loisirs urbains et paysager
- Construction, création, extension, réhabilitation ou mise aux normes de bâtiments communaux et de leurs abords immédiats : administratif, technique, socioculturel, associatif, archives, structure d'accueil petite enfance, halles, salles polyvalentes, maisons de santé pluri professionnelles, logements communaux, groupes scolaires et regroupements pédagogiques intercommunaux maternels et élémentaires, cantines scolaires, accueils périscolaires



Votre interlocuteur :

Direction de l'aménagement du territoire

Service aides et partenariats avec les collectivités

Centre administratif départemental Cours Marcel Baron 52000 CHAUMONT

<https://haute-marne.fr/guidedesaides>

Tél. 03 25 32 86 16

Mél. dat.communes@haute-marne.fr

Plateforme e-subventions : <https://e-subventions.haute-marne.fr/Extranet>

- **GIP (groupement d'intérêt public Haute-Marne)**

- 20 à 30 % pour équipements et services

La dépense sera éligible en fonction de la localisation de la collectivité.

Votre interlocuteur

Eric LAFON

Tél. 03 25 32 88 69

Mél. contact@gip-haute-marne.fr

pour demander des renseignements



GIP Haute-Marne

Adresser un courrier d'intention et la demande de subvention par courrier au président,
1 rue du Commandant Hugueny à Chaumont

Ingénierie

- **Agence nationale de l'habitat (ANAH)**

- 50 % pour la réalisation d'études préalables ou la mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU) ;
- jusqu'à 50% du coût annuel du poste de chef de projet si la collectivité engage une OPAH-RU. Maximum 40 000 € par an.



Votre interlocuteur :

La délégation locale de l'ANAH

Tél. 03 25 30 79 90

Mél. ddt-anah@haute-marne.gouv.fr



- **Banque des Territoires**

- jusque 50 % de financement pour des études globales ou thématiques nécessaires à l'élaboration du projet de territoire

Votre interlocuteur :

Nassim BARA

Tél. 03 83 39 32 29

Mél. nassim.bara@caissedesdepots.fr



- **CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)**

- Expertise et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des projets de revitalisation par le Cerema
- Missions de courte durée de 3 à 5 jours
- Interventions approfondies cofinancées via des conventions d'appui entre l'ANCT, la collectivité et le Cerema



L'ANCT peut prendre en charge jusqu'à 50% du coût à égalité avec le Cerema

Votre interlocutrice

Marie-Laurence CLAUDON

Tél. 03 87 20 45 17

Mél. marie-laurence.claudon@cerema.fr

- **ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie)**

Votre interlocuteur

Yann CARBAIN

Tél. 03 26 69 08 37

Mél. yann.carbain@ademe.fr



- **AVISE et FRANCE ACTIVE développement de l'économie sociale et solidaire Agence d'ingénierie pour entreprendre autrement**

Votre interlocutrice

Aline COLLOT

Tél. 06 44 84 89 93

Mél. a.collot@franceactive-champagneardenne.org



- **Région Grand Est**

- 50 % des études, avec et pour la Banque des Territoires

Vos interlocuteurs :

- Pour Joinville et St-Dizier :

Gaëlle QUENETTE

Tél. 03 87 33 67 29

Mél. gaelle.quenette@grandest.fr

- Pour le reste du département :

Adeline HENRY

Tél. 03 26 70 89 51

Mél. adeline.henry@grandest.fr



Conseil départemental

Assistance technique départementale pour les études «eau» et «assainissement»

Votre interlocuteur

Lucien HERRMANN

Tél. 03 25 32 88 09 / 06 18 79 75 46

Mél. lucien.hermann@haute-marne.fr

Direction de l'environnement et de l'ingénierie du territoire

Tél. 03 25 32 85 71

Mél. dea@haute-marne.fr



Financements privés et participatifs

Financement privé

De nombreuses fondations reconnues d'utilité publique peuvent contribuer et apporter leur soutien aux collectivités.

La liste de ces fondations est consultable sur le site de la FRUP (Fondation Reconnue d'Utilité Publique) : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/fondations-reconnues-d-utilite-publique>

Quelques fondations qui œuvrent dans différents domaines :

- AVRIL : environnement, agriculture durable, inclusion, cette fondation est partenaire de France Active (qui est partenaire de l'ANCT)
- BETTENCOURT SCHUELLER : solidarité, social
- PETITS FRERES DES PAUVRES : habitat, logements anciens, personnes âgées, mobilier
- TERRE DE LIENS : achat de terres agricoles pour préserver le patrimoine agricole foncier et développer des pratiques respectueuses de l'environnement
- FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES MÉRIMÉE
- GOOD PLANET, YVES ROCHER, WWF : nature et environnement

Financement participatif

Définition : Le financement participatif est un outil de collecte de fonds fonctionnant sur une plateforme internet et permettant à un ensemble de contributeurs de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés.

C'est un moyen de communiquer auprès de ses administrés et au-delà de faire connaître les actions engagées pour le territoire.

Il faut faire preuve de créativité et d'originalité pour se démarquer.

Cela nécessite une forte implication pour l'animation de la plateforme internet (environ une heure par jour) et une communication via les médias, l'organisation d'évènements, la création d'affiches, etc.

- **Les donateurs particuliers ont une réduction fiscale de 66 %.**
- **Les donateurs privés ont une réduction fiscale de 60 %.**

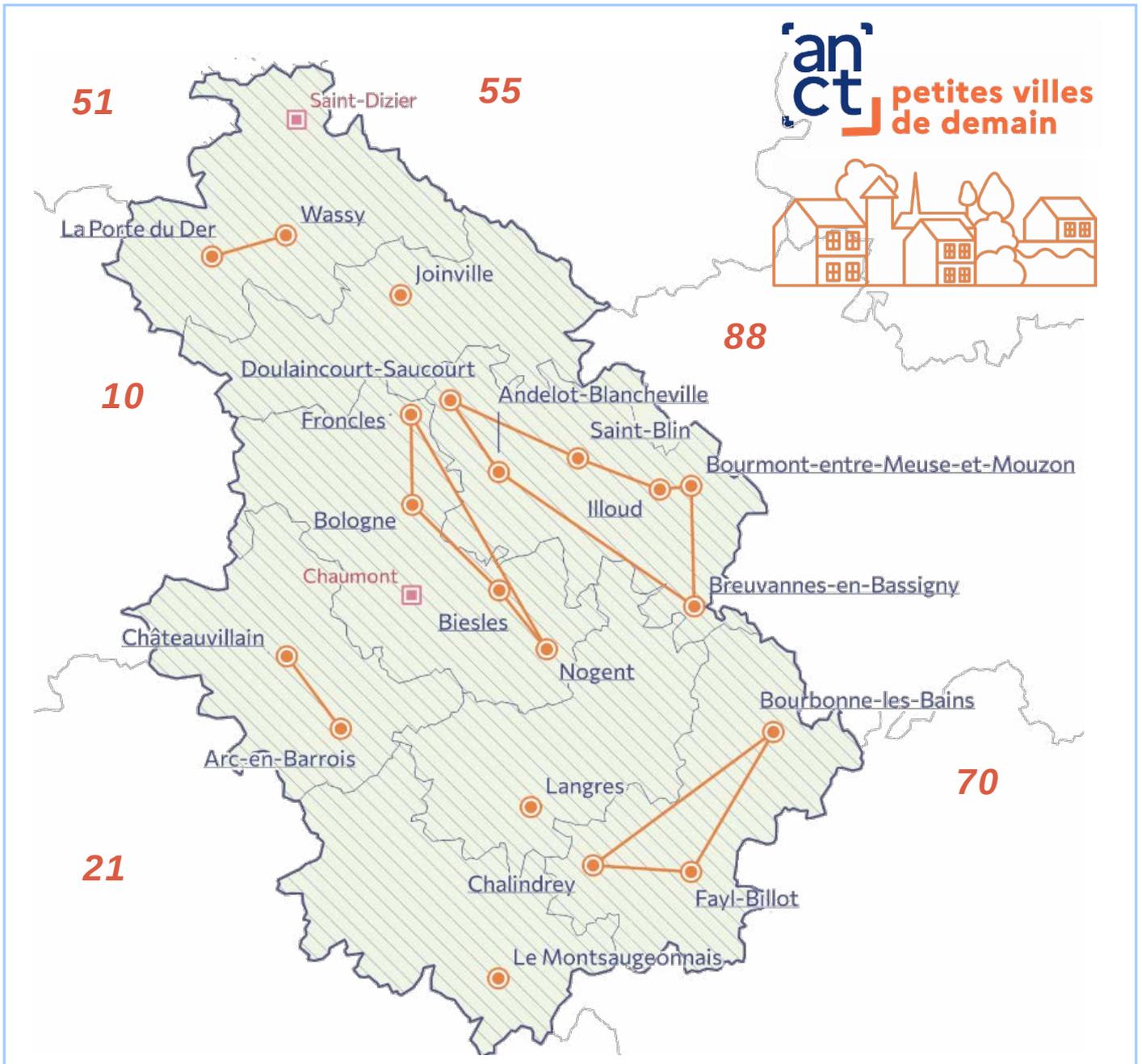
Il existe plusieurs plateformes consultables sur le site : <https://financeparticipative.org>

Quelques plateformes :

- MY MONEY HELP pour les micro crèches, librairies
- LUMO, ENERFIP, LENDOSPHERE pour le développement durable
- TUDIGO, ULULE, COMMEON : aide inter générationnelle, économie circulaire, environnement.

Le recours au financement participatif est soumis à la signature d'une convention avec le comptable public. Il dispose d'un délai d'un mois pour approuver la convention, à défaut de réponse dans ce délai, sa décision est réputée favorable.









**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Mission d'Appui Territorial

Au service des collectivités



Myriam GILLET

Chef de la Mission d'Appui Territorial
03 25 30 79 03 / 06 25 54 28 80



Hubert VANDENDAELE

Adjoint à la chargée de mission
Réfèrent territorial périmètre SCoT Nord
03 25 30 79 69 / 06 70 04 44 74



Vacant

Réfèrent territorial périmètre SCoT Centre
xx xx xx xx xx / xx xx xx xx xx



Alexandre DURAND

Réfèrent territorial périmètre SCoT Sud
03 25 30 79 61 / 07 85 76 62 49



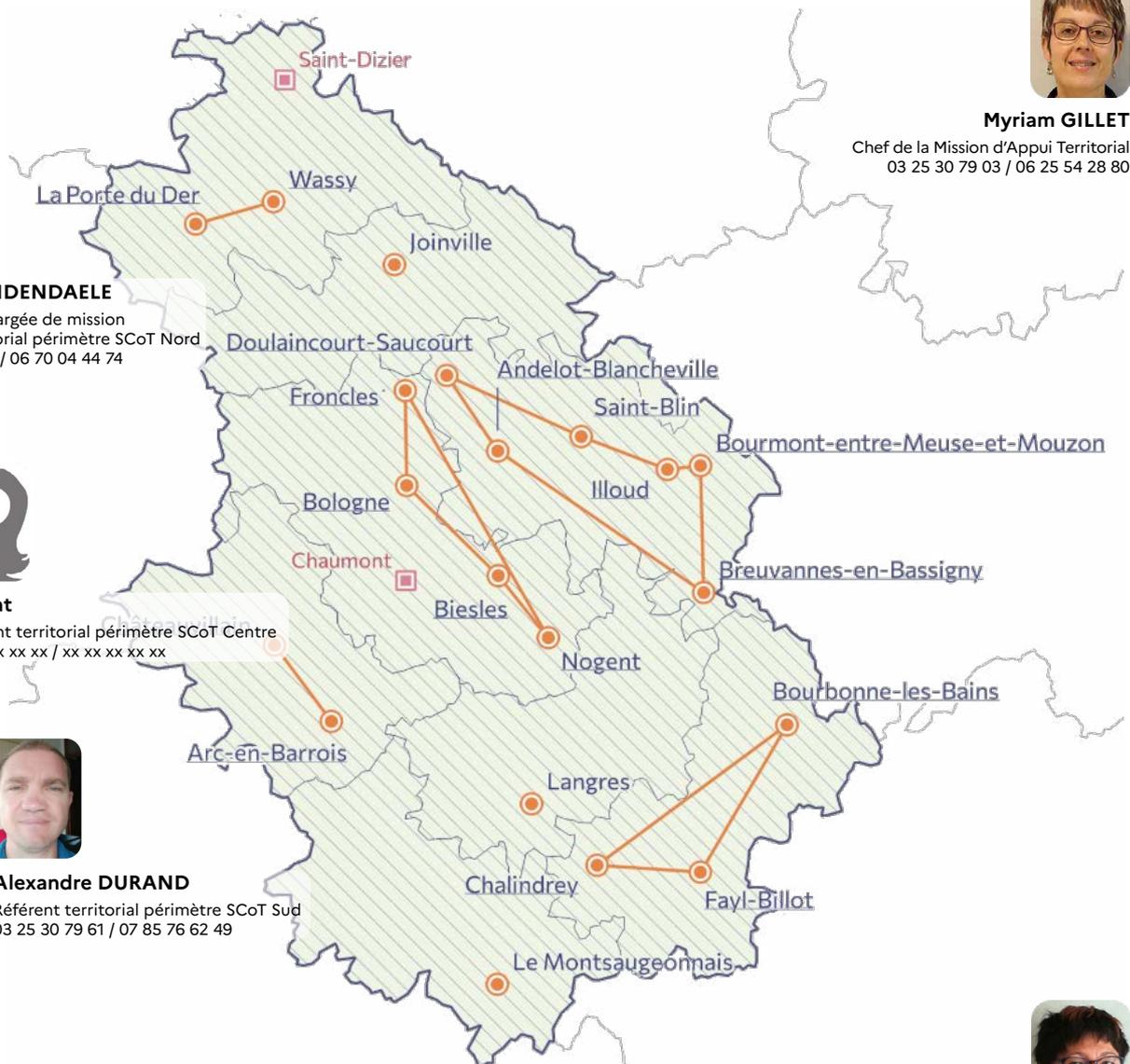
Christelle PIERROT

Animation des programmes ANCT
03 25 30 69 89 / 06 77 93 50 37



Carole GAILLARD

Mission transition écologique
03 25 30 69 66 / 06 07 39 74 83



Direction départementale des territoires de la Haute-Marne

Mission d'appui territorial

**82, rue du Commandant Hugueny - CS 92087
52903 Chaumont cedex**